

## **District de Maine et Loire de Football**

Liste des clubs de District pouvant obtenir, sur leur demande écrite, un ou deux joueurs supplémentaires suivant le cas, titulaires d'une licence frappée du cachet «Mutation» dans les équipes de Ligue ou de District de leur choix définies pour toute la saison avant le début des compétitions (application des dispositions de l'article 45 du statut de l'Arbitrage). Cette mesure est valable pour toute la saison 2024 – 2025.

### **1 muté supplémentaire**

Andrezé Jub-Jallais  
Angers SCA  
Champtocé Ingrandes LFA  
Chatelais Nyoiseau  
Chazé Vern Anjou AS  
Ecouflant AS  
Fougeré Vaulandry SC  
La Pommeraye Pomj  
Les Ponts de Cé AS  
Longuenée en Anjou FC  
Marigné ES  
Mazé US  
St Lambert des Levées  
St Martin Aviré Louvaines  
Valanjou AS  
Vernoil Vernantes  
Villevêque Soucelles

### **2 mutés supplémentaires**

St Aubin JS Layon  
St Germain Val Moine

Situation au 15 juin 2024